

**1 Identification de la substance / préparation et de la société**
Buehler Balsam, Neutral
Numero d'article: 40-8110-004, 40-8110-016

Utilisation:	Voir l'information de produit.
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10 et les phrases de dangers-R.
Dangers pour la santé:	Voir phrases de dangers-R. En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.
Dangers pour l'environnement:	Voir phrases de dangers-R.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	



Nocif



Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:	R 10: Inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
-------------------	---

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
30 - 60	Essence de térébenthine Registration: CAS: 8006-64-2, EINECS/ELINCS: 232-350-7, EU-INDEX: 650-002-00-6, ECBnr: GHS/CLP: EEC: Xn-N, R10-20/21/22-36/38-43-65-51/53
> 5	Colophane Registration: CAS: 8050-09-7, EINECS/ELINCS: 232-475-7, EU-INDEX: 650-015-00-7, ECBnr: GHS/CLP: EEC: Xi, R43

Commentaire relatif aux composants:	Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
Substances of Very High Concern - SVHC:	Le produit ne contient aucune substance nommée dans la liste SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation).

4 Premiers secours

Indications générales:	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
Indications pour le médecin:	En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

**5 Mesures de lutte contre l'incendie**

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Mousse. Produits extincteurs en poudre.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuel. Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conservé uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Conservé les récipients dans un endroit bien ventilé. Conservé les récipients hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
30 - 60	Essence de térébenthine / 100ppm, 560mg/m ³ , TMP: 65,84, FT 132

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.
Protection des mains:	Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger en matière plastique.
Mesures générales de protection:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé


9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	154-290
Point d' éclair [°C]:	43
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	0,67 (20°C)
Densité [g/ml]:	1,05
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	non miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	> 7mm²/s 40°C
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	253
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation. Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagenèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.






**12 Informations écotoxicologiques**

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination



Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Éliminer comme déchet dangereux.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070104*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. 3 (N), III
- Code de classification:	F1
- Etiquettes de danger:	 
- ADR LQ	LQ7 5I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (D/E)
Classification selon IMDG:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. (Turpentine, oil) 3 III MARINE POLLUTANT
- EMS	F-E, S-E
- Etiquettes de danger:	 
- IMDG LQ:	LQ: 5 I
Classification selon IATA:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. 3 III
- Etiquettes de danger:	



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Nocif</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Dangereux pour l'environnement</p> </div> </div>
Contient:	Colophane Essence de térébenthine
Phrases-R:	R 10: Inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases-S:	S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales, la fiche de données et de sécurité.
Caractéristique particulière:	non applicable
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR)	Non déterminé.

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 10: Inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Positions modifiées:	Chapitre: 14 ajouté:
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	410 g/l

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®